

● (1137)

[Français]

LES AÉROPORTS

ON DEMANDE QUAND LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE SERONT DOTÉES D'UN AÉROPORT

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et surtout à la population impatiente des Îles-de-la-Madeleine s'il a reçu le rapport des fonctionnaires chargés par son ministère d'étudier la question de l'aménagement de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine? Dans l'affirmative, à quelles conclusions en sont arrivés ces fonctionnaires et quand peut-on espérer voir se réaliser ce projet devenu nécessaire, lequel est demandé depuis si longtemps et est indispensable à l'économie de cette région de ma criconscription?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): J'ai reçu un rapport provisoire sur la nature du travail effectué et sur la réunion fructueuse tenue dans la région. Toutefois, je n'ai pas encore le rapport ni les recommandations finals. Je vais certainement insister pour qu'on me les fournisse au plus tôt et je veillerai à ce que l'honorable député soit informé aussitôt.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

DEMANDE D'ASSURANCE CONTRE LA RÉDUCTION DES AVANTAGES OFFERTS PAR LES PROGRAMMES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Le premier ministre est-il en mesure de confirmer une déclaration qu'a faite le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, selon laquelle le ministre des Travaux publics ne décrivait pas la politique gouvernementale lorsqu'il a préconisé des coupures au chapitre des allocations familiales et des prestations de vieillesse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas pris connaissance d'une telle déclaration qu'aurait faite le ministre des Travaux publics, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être ne semble pas l'avoir vue non plus. J'aimerais en prendre connaissance avant de déclarer si elle est fidèle ou non à la politique du gouvernement.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Étant donné que la plupart d'entre nous savons ce que le ministre des Travaux publics a dit, le premier ministre peut-il donner aux Canadiens l'assurance que les familles d'un seul enfant ne verront pas leurs allocations familiales interrompues et qu'il n'y aura pas d'autres coupures dans ce domaine ou dans celui des prestations de vieillesse? En d'autres mots, le gouvernement se considère-t-il lié par les principes de ces deux lois passées par le Parlement?

M. Trudeau: Passées par le Parlement et présentées par d'anciens gouvernements libéraux.

Des voix: Bravo!

Questions orales

M. Trudeau: Il est certain que nous nous considérons liés par les principes de ces lois. Par le passé, nous avons étudié des moyens d'améliorer les lois existantes dans tous les domaines, et nous continuerons à le faire, et s'il existe une façon de réduire les dépenses et d'avoir un meilleur système tout en respectant les principes de la loi, nous allons, bien sûr, nous pencher là-dessus.

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA VIOLATION PRÉSUMÉE DES DISPOSITIONS RELATIVES AU SECRET—DEMANDE DE DÉCLARATION DU MINISTRE

M. Arnold Malone (Battle River): Ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Convient-il que le caractère secret de l'entente intervenue entre le ministère du Revenu national et la GRC, que l'on a cachée au principal responsable de l'application de la loi en Alberta, a pu en toute logique, empêcher le procureur général de l'Alberta de faire enquête pour en découvrir l'existence?

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Je ne puis que répéter que mon ministère a agi dans la légalité et, si le député a une question particulière à soulever, je le renverrai au ministère de la Justice.

M. Malone: Comme le procureur général de l'Alberta ne souscrit pas à cette position, le ministre ferait-il une déclaration à l'appel des motions pour exposer les initiatives qu'il a personnellement prises pour améliorer l'efficacité du ministère très important à l'heure actuelle qui cause tellement d'appréhension aux Canadiens dans sa façon de fonctionner?

M. Guay (Saint-Boniface): Quelqu'un me reprochait il n'y a pas longtemps de lire une réponse, mais je vois que le député ne peut même pas poser sa question convenablement même en la lisant.

Des voix: Oh!

* * *

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE DE LA MINE DE SPATH FLUOR DE ST. LAWRENCE (T.N.)—LES MESURES ENVISAGÉES

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a annoncé hier un programme de création d'emplois de 150 millions de dollars, mais 400 emplois seront perdus à la mine de spath fluor de St. Lawrence. Le ministre nous dira-t-il pourquoi lui et ses prédécesseurs n'ont pas, jusqu'à il y a plusieurs jours, répondu à des lettres que le gouvernement de Terre-Neuve a adressées au ministre en juillet et le 11 octobre pour lui demander d'imposer un tarif sur le spath fluor importé du Mexique, maintenant moins cher que celui de St. Lawrence, ou d'en restreindre les importations de façon à garder cette mine ouverte? A-t-on répondu à ces lettres et, sinon, pourquoi? Le ministre a-t-il l'intention d'acquiescer à ces demandes?